

Table des matières

Préface	7
<i>Valérie PIRSON</i>	
Une donation. Simple à faire? Quelles conséquences?	9
<i>Philippe DE PAGE</i>	
Section 1. Les règles de base	9
§ 1. Introduction	9
§ 2. L'irrévocabilité des donations	9
§ 3. Le rapport des donations	10
§ 4. La réduction des donations	14
§ 5. Les biens donnés	16
§ 6. La qualification de « donation »	17
Section 2. Les autres questions	20
Les clauses à prévoir dans les donations et opérations analogues	23
<i>Gabriel RASSON</i>	
Introduction	23
Section 1. Donation d'immeubles – Valorisation	24
§ 1. Circonstances	24
A. Donations immobilières en pleine propriété	24
B. Donations immobilières en nue-propriété	24
§ 2. Proposition pour déterminer la valeur de l'immeuble, lorsqu'elle doit être établie au jour de la donation (ou avant le décès)	25
§ 3. Proposition de clause à insérer dans une donation en pleine propriété d'un immeuble	25
Section 2. Donation d'actions de sociétés – Valorisation et forme	25
§ 1. Circonstances	25
A. Position du problème	25
B. Forme de la donation	26
§ 2. Proposition de solution quant à la valorisation des actions	27

A.	Intervenants	27
B.	Actif net corrigé de la société	27
C.	Limite de la méthode	28
§ 3.	Clauses	29
A.	Clauses à insérer dans l'acte de donation des actions	29
B.	Clauses à insérer dans le testament	29
Section 3.	Enfants avec descendance et enfants sans descendance – Dispositions testamentaires – Droit de retour conventionnel	30
§ 1.	Circonstances	30
§ 2.	Propositions de solution	31
A.	Des testaments rédigés en fonction des circonstances à venir	31
B.	Droit de retour conventionnel	31
§ 3.	Clause de droit de retour conventionnel à insérer dans la donation	32
Section 4.	Une donation est-elle encore un titre fragile?	33
§ 1.	Circonstances	33
§ 2.	Proposition de solution	34
§ 3.	Clause	34
Section 5.	Donation d'actions, le donateur souhaitant garder la maîtrise de la société	35
§ 1.	Circonstances	35
§ 2.	Proposition de solution	35
A.	Une solution simple	35
B.	Une solution plus technique	36
§ 3.	Clause à mentionner dans les statuts (se rapportant au paragraphe 1 ^{er})	37
Section 6.	Constitution d'une fondation privée, en vue de protéger un enfant handicapé et de gratifier les autres enfants	37
§ 1.	Circonstances	37
§ 2.	Proposition de solution	38
§ 3.	Clauses	39
A.	Clause de reprise à prévoir dans les statuts de la fondation	39
B.	Testament à rédiger par les parents	39
Section 7.	Le testament « tous comptes faits »	40
§ 1.	Circonstances	40

§ 2. Proposition de solution : un testament	40
§ 3. Clause testamentaire	41
Le pacte successoral global	43
<i>Lorette ROUSSEAU</i>	
Introduction	43
Section 1. Les parties au pacte	44
§ 1. Les parties devant obligatoirement intervenir au pacte	44
§ 2. Les parties pouvant intervenir au pacte	44
A. Les descendants non appelés en ordre utile	44
B. Le conjoint	45
C. Les beaux-enfants (art. 1100/7, § 5, ancien C. civ.)	46
Section 2. L'objet du pacte successoral global	46
§ 1. Principes généraux	46
A. Opérations juridiques prises en compte	46
B. Valorisation	48
§ 2. La notion d'équilibre	49
§ 3. Questions particulières	53
A. La capacité de conclure un pacte successoral	53
B. Les nouveaux successibles	53
C. Perte de la qualité d'héritier présomptif	55
D. Exercice d'une clause de retour conventionnel	55
E. Annulation, résolution ou révocation d'une donation visée par le pacte	57
F. Créance d'allotissement	58
Section 3. Les effets du pacte global	59
§ 1. Effets civils du pacte successoral global	59
A. Les effets du pacte à l'égard des parties signataires du pacte	59
B. Les effets du pacte à l'égard des tiers	60
§ 2. Effets fiscaux du pacte successoral global	60
A. La mention de donations antérieures	60
B. Le statut fiscal de la créance d'allotissement	61
Section 4. Formalisme et publicité du pacte successoral	63
§ 1. Le formalisme du pacte successoral global	63
§ 2. La publicité du pacte successoral global	65
Conclusion	65

Avantager son conjoint : quelles possibilités?	69
<i>Florence BODSON et Victoria PALM</i>	
Introduction	69
Section 1. Brefs rappels des droits légaux du conjoint survivant en cas de décès <i>intestat</i>	70
Section 2. Les donations en général	71
§ 1. Formalisme, validité et révocabilité des donations entre époux	71
§ 2. Caractère non rapportable des donations faites entre époux	74
§ 3. Réversion légale d'usufruit au profit du conjoint survivant (aussi appelée « usufruit successif »)	76
A. Définition et conditions d'application	76
B. Caractère de l'usufruit successif	79
C. Traitement fiscal et successoral de l'usufruit successif	81
§ 4. Accroissement légal d'usufruit	83
A. Définition et conditions d'application	83
B. Caractère de l'accroissement légal	83
C. Traitement fiscal et successoral	85
D. Articulation avec l'usufruit successif	85
§ 5. Donations envisageables dans une optique de protection du conjoint survivant	87
A. Considérations générales	87
B. La donation de biens immobiliers (en ce compris le logement familial)	88
C. La donation de valeurs mobilières	98
Section 3. Avantages matrimoniaux et institutions contractuelles	104
§ 1. Les avantages matrimoniaux	104
A. En régime de communauté	105
B. En régime de séparation des biens	111
§ 2. Les institutions contractuelles	115
A. Définition	115
B. Dans le cadre d'un contrat de mariage	115
C. Hors du contrat de mariage	116
D. Les effets	116
Section 4. Les dispositions contractuelles	117
§ 1. Les contrats d'assurance-vie	117

A.	Qu'est-ce qu'une assurance-vie?	117
B.	Comment qualifier un contrat d'assurance-vie entre époux : bien propre ou commun?	118
C.	Quel lien entre contrat d'assurance-vie et droit successoral?	119
§ 2.	Le contrat de bail	123
Section 5.	Les pactes successoraux	125
§ 1.	Le pacte successoral ponctuel visé à l'article 918 de l'ancien Code civil – Renonciation anticipée ponctuelle à l'action en réduction	126
§ 2.	Le pacte successoral ponctuel visé à l'article 858, § 5, alinéa 1 ^{er} , de l'ancien Code civil – Pacte relatif à la valeur du bien donné	127
§ 3.	Le pacte successoral global visé à l'article 1100/4 de l'ancien Code civil	129
Section 6.	Les dispositions à cause de mort	130
§ 1.	Legs au conjoint survivant	131
A.	Généralités	131
B.	Legs de la quotité disponible	132
C.	Legs universel	132
D.	Legs à titre particulier	133
§ 2.	Modalisations des droits et obligations du conjoint survivant, usufruitier, et du (des) nu(s)-propriétaire(s)	133
A.	Les charges imposées à l'usufruitier	133
B.	La prise en charge du passif par le conjoint survivant	134
C.	La conversion de l'usufruit successoral légal du conjoint survivant	134
Conclusion		137